



FICHE DE RESERVATION SERVICE PERISCOLAIRE ANNEE : 2017/2018

PLANNING PREVISIONNEL DE JANVIER 2018

VOTRE ATTENTION

Dépôt EXCEPTIONNEL

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

NOM DE L'INSTITUTEUR :

Sur une meilleure gestion en raison des fêtes de fin d'année, un dépôt des réservations est demandé **AVANT le 15 décembre**.
Merci de votre compréhension

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31						
PRESTATIONS 1	L	M	M	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M						
CANTINE	VACANCES SCOLAIRES																																				
GARDERIE MATIN																																					
GARDERIE SOIR																																					
MERCREDI ALSH MATIN																																					
MERCREDI ALSH APM																																					
BUS aller																																					
BUS retour																																					

CALCUL DES PRESTATIONS 1	QUANTITE	TOTAL
CANTINE MATERNELLE : 2,23€	*	=
CANTINE PRIMAIRE : 2,45€	*	=
GARDERIE : 2,60€	*	=
MERCREDI : 2,55€ par demi journée	*	=
TOTAL 1		

Date de la réservation : _____

(Partie réservée à l'administration)

TOTAL / chèque n° _____ espèce

PLANNING PREVISIONNEL DE FEVRIER 2018

Dépôt avant le 24 JANVIER

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

NOM DE L'INSTITUTEUR :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
PRESTATIONS 2	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M	J	V			L	M	M	
CANTINE																													
GARDERIE MATIN																													
GARDERIE SOIR																													
MERCREDI ALSH MATIN																													
MERCREDI ALSH APM																													
BUS aller																													
BUS retour																													

CALCUL DES PRESTATIONS 2	QUANTITE	TOTAL
CANTINE MATERNELLE : 2,23€	*	=
CANTINE PRIMAIRE : 2,45€	*	=
GARDERIE : 2,60€	*	=
MERCREDI : 2,55€ par demi journée	*	=
TOTAL 2		
TOTAL 1+2		

Réservation : En se déplaçant au Pôle Scolarité Jeunesse pendant les permanences, la famille effectue une réservation sur planning et un paiement anticipé pour les jours où l'enfant devra être pris en charge. Par conséquent, les plannings de présence mensuelle devront être fournis avant le 24 de chaque mois pour le mois suivant (dépôt dans la boîte aux lettres avec le paiement correspondant aux réservations).
Pour éviter les erreurs, ces derniers ne seront pas acceptés par téléphone.

Date de la réservation : _____

(Partie réservée à l'administration)

TOTAL / chèque n° _____ chèque n° _____ espèce

(sous réserve de modifications)